

Image not found or type unknown



Facture impayée CHU 2 ans

Par **mimi02**, le **24/10/2014** à **21:34**

Bonjour, rnrnEn septembre ou octobre 2012, je suis allée aux urgences,pour une consultation, je n'avais pas ma carte vitale avec moi. rnrnJ'ai reçu peu après une demande de paiement de 23 euros. Et ensuite un rappel en 2013, toujours de 23 euros. A ce moment là, j'ai déménagé, et je n'ai pas envoyé le paiement(perdu dans les cartons), je viens de retrouver l'enveloppe et le chèque dedans que je comptais leur envoyer. rnrnMa question : rnrnEst-ce que je peux recontacter le CHU pour payer les 23 euros, à la recette tout simplement, ou bien le montant a été majoré vous pensez ? rnrnrnMerci pour vos réponses